



SYNDICAT DES APICULTEURS DE THANN & ENVIRONS

89, Route de Cernay
68800 VIEUX-THANN

Site Internet: <http://rucherecole68.thann.free.fr>



L'ECHO DU RUCHER

N° 28

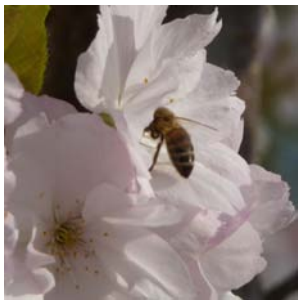
Textes : R. Hummel, R. Jung, H. Boeglen

Rédaction et mise en pages: R. Jung

Copies réalisées par les services de la Ville de Thann
et la Mairie d'Aspach le haut.

Diffusion: R. Hummel

AVRIL 2012



EDITORIAL

Dès le printemps, et jusqu'à l'automne, du matin clair, et jusqu'au soir, de fleur en fleur, l'abeille va, vient, toujours au labeur.

Faisons tout pour que chaque jour nos abeilles puissent sous le soleil, aller aux prés, aux bois, et porter à la ruche leur butin odorant.

Des études récentes ont montré que les ruches sont soumises à de multiples agents stressants.

De manière générale, l'environnement des abeilles est contaminé par des produits chimiques toxiques, issus de l'industrie, de l'agriculture ou des activités domestiques.

Dans beaucoup de cas ces produits sont des pesticides et même si l'abeille n'est pas la cible première de ces molécules, elle y est cependant exposée en collectant le nectar, le pollen, l'eau, la rosée ou simplement au cours du vol.

Vous savez ce qu'il vous reste à faire !!!

Réduire les pesticides, protéger la biodiversité et sensibiliser tous vos contacts.

Nous participerons au «Village du développement durable» organisé par la ville de Thann le 2 juin autour de la Collégiale, pour expliquer le rôle de l'abeille et pourquoi elle est en danger.

Vous devez aussi répondre au questionnaire sur les pertes hivernales, même si vous n'avez pas de perte.

Vous devez aussi faire rimer apiculture avec élevage des abeilles. Chaque apiculteur doit pouvoir faire en sorte de maintenir son nombre de ruches et anticiper les pertes.

La saison apicole est commencée.

Au travail tout le monde: les abeilles et les apiculteurs!

Le président
Robert Hummel

L'apiculteur, principal acteur dans la prophylaxie

L'apiculteur est le premier acteur dans la prophylaxie. Voici une liste de mesures à prendre pour prévenir le risque sanitaire.

L'emplacement du rucher :

Il doit être bien situé, à l'abri des vents dominants et surtout de l'humidité qui favorise l'apparition et le développement des mycoses et de la nosémose.

Les ruches doivent être isolées de l'humidité du sol.

L'emplacement doit être ensoleillé.



La ruche :

Elle doit être en bon état :

toit étanche, parois peintes

Un isolant entre le toit et le couvre cadres.

Un plancher grillagé

Inclinaison de la ruche vers l'avant pour permettre l'évacuation des eaux.

Il est nécessaire d'avoir des colonies fortes, très populeuses. Des colonies sélectionnées le plus possible sur un comportement hygiénique. Des reines renouvelées régulièrement.

Conseils :

Il faut être vigilant lors des acquisitions extérieures : désinfection du matériel acheté

Faire preuve de méfiance avec le miel lors du nourrissage

Le pillage est également un risque de contamination: il faut donc avoir des colonies fortes, éviter de mettre des hausses et des cadres à lécher en plein air.

Renouveler chaque année deux ou trois cadres sur 10 constitue une excellente mesure prophylactique car les germes responsables des maladies du couvain s'accumulent dans les vieilles bâtisses.

De même, les plateaux seront nettoyés, grattés, désinfectés au chalumeau ou avec de l'eau de javel.

L'eau de javel (Hypochlorite)

C'est un excellent désinfectant en apiculture. Elle agit aussi bien sur les spores des loques et des mycoses.

Il faut utiliser en dissolution à 2° chlorométrique (1 berlingot à 36° chlorométrique, 9,6% de chlore actif pour 4,250 litres d'eau.

Visites :

Il faut faire une surveillance sanitaire par des visites régulières au rucher. Une observation attentive de l'activité des ruches donne déjà de nombreux renseignements (forte ou faible activité, apports de pollen, larves mortes sur la planche d'envol, abeilles trainantes aux ailes déformées ou atrophiées, abeilles mortes devant la ruche....)

Evaluer les provisions et la qualité du couvain

Prévoir des nourrisseurs pour les périodes de disparition des sources de nectar.

Pour qu'il y ait maladie, il faut un [agent pathogène](#) (spores de nosémose ou bactéries de loque ou mycélium de mycoses, acariens responsables d'acariose, virus divers, le varroa) et des causes favorisantes (conditions météorologiques perturbées, humidité excessive, couvain refroidi lors d'une visite, mauvaise pratique apicole) et le varroa. Il est dans les 2 cas, d'où sa dangerosité extrême.

Hygiène :

Il est nécessaire :

- [de changer](#) 3 cadres de cire tous les ans
- de nettoyer les nourrisseurs, les planchers, la miellerie et tous les outils de travail
- d'éliminer les cadres des colonies qui ont eu des maladies de s'assurer de la provenance et de la qualité des cadres bâtis et de la cire gaufrée.

Traitements :

Il faut pratiquer de façon correcte les traitements acaricides contre la varroase qui est actuellement endémique.

Le varroa affaiblit les colonies et favorise l'apparition d'autres maladies.

Toxicologie : attention aux synergies !

La toxicologie est depuis longtemps reconnue comme la science des poisons, c'est-à-dire qu'elle étudie les effets néfastes d'un xénobiotique (substance étrangère à l'organisme) sur les organismes vivants. On peut se demander ce que cette science a à voir avec nos abeilles. La réponse est évidente : l'environnement dans lequel évoluent nos insectes est de plus en plus pollué par des substances chimiques qui proviennent pour l'essentiel de l'agriculture intensive pratiquée à outrance dans notre beau pays. Rappelons que la France est le premier consommateur Européen de pesticides et le 3^{ème} mondial. Ces pesticides sont fabriqués par des sociétés multinationales regroupées dans un syndicat professionnel dont le nom ne permet pas de deviner que les dites sociétés fabriquent des poisons puisqu'il s'appelle l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP). Bien sûr, des agriculteurs vous diront qu'on ne peut pas s'en passer. Effectivement, un grand nombre d'agriculteurs pratiquant l'agriculture intensive et émargeant à la FNSEA ne savent plus cultiver quoi que ce soit sans produits chimiques ni semences sélectionnées par d'autres firmes multinationales. Rappelons que ce type d'agriculture ne profite pas aux paysans puisque en moyenne chaque semaine 200 exploitations disparaissent alors qu'en même temps les exploitations restantes sont de plus en plus grandes (toujours la logique de la concentration au profit de quelques-uns).

Mais revenons à nos abeilles et à un article très intéressant paru dans le numéro 248 (mars-avril 2012) de la revue « La santé de l'abeille ». Dans cet article [1], Janine Kievits présente les résultats d'études toxicologiques sur les abeilles et parues récemment aux USA, ce grand pays où les sociétés multinationales font la pluie et le beau temps.

La première étude a été réalisée à la demande des apiculteurs de l'état d'Indiana suite à une mortalité importante de leurs colonies en 2010. Les chercheurs ont analysé les pollens, les sols, des abeilles mortes et vivantes à la recherche de pesticides. Ils n'ont pas été déçus ! On a retrouvé des résidus de pesticides néonicotinoïdes (neurotoxiques appliqués en Traitement de Semences (TS)) dans les sols alors que ceux-ci n'étaient plus utilisés depuis plusieurs récoltes. Cela



s'explique par le fait que certains de ces pesticides ont des demi-vies qui atteignent 2 ans (la clothianidine par exemple = le Poncho de Bayer). Les principales récoltes concernaient le maïs dont les abeilles récoltent le pollen. On a retrouvé dans ces pollens des quantités de pesticides plus importantes que sur les fleurs elles-mêmes ce qui montre que les abeilles subissent plusieurs voies d'exposition. Les concentrations étaient dans certains cas

supérieures à deux fois la dose létale (dose mortelle) ! Il faut rappeler le principe d'action de ces pesticides néonicotinoïdes en TS et qui explique la contamination du pollen (donc en dehors de la période de semis). Le pesticide se diffuse en effet pendant toute la vie de la plante par la sève : on parle de translocation. Donc, jour après jour, notre abeille accumule des doses de pesticides qui finissent par devenir létales.

Ce problème ne sera pas résolu aux USA puisque les surfaces de maïs traitées aux néonicotinoïdes (Poncho, Cruiser etc.) ne cessent de s'étendre. Inutile d'être devin pour savoir que nous allons suivre la même direction...

La 2^{ème} étude est également très intéressante puisque les chercheurs se sont préoccupés des cocktails de produits chimiques et aux effets synergisants de certaines substances. On sait que l'organisme animal met en œuvre de moyens de détoxification lorsqu'il est soumis à un contaminant. L'un de ceux-ci est assuré par des protéines qui se combinent avec le toxique et le transporte hors de la cellule. Ces protéines qu'on appelle transporteurs MDR (Multiple Drug Resistance) sont actives tant chez les vertébrés que chez les insectes, où on les retrouve dans la cuticule, les tubes de Malpighi, le pro-ventricule et la barrière sang-cerveau. Ces transporteurs MDR sont inhibés par certaines substances qui, du fait de cette inhibition, potentialisent l'effet toxique des contaminants qui ne sont plus correctement évacués des cellules. Dans l'étude en question, les chercheurs ont testé la toxicité pour l'abeille de deux acaricides et trois pesticides néonicotinoïdes en jouant sur un inhibiteur de MDR appelé vérapamil et dans un 2^{ème} temps sur l'administration d'un antibiotique (la Terramycine). Comme prévu, le vérapamil a accru la toxicité des pesticides jusqu'à 90% mais cela a été



aussi le cas, et c'est plus surprenant, pour l'antibiotique ! Cela démontre que la combinaison de plusieurs substances chimiques (qui prises indépendamment sont pourtant très inférieures à la dose létale) peut avoir un effet synergisant qui multiplie les effets des substances toxiques. Or ces combinaisons de produits sont rarement prises en compte par les industriels de l'agrochimie. Il en va de même pour les apiculteurs avec les traitements chimiques contre la varroase qui combinés avec les pesticides des cultures peuvent avoir des effets dévastateurs (déjà démontré pour le tauflualinate (Apistan)).

Le résultat de ces études ne doit sans doute pas vous surprendre. Quand on pense que nous humains respirons le même air pollué que les abeilles, il y a de quoi s'inquiéter. Pensez à cela, en tant que débutant, quand vous aurez à choisir l'endroit où vous placerez vos ruches !

Hervé BOEGLÉN

[1] J. Kievits « Toxicologie : les synergies à l'honneur », La santé de l'abeille, FNOSAD, n°248, pp 169-177, mars-avril 2012.

PETITES ANNONCES

Vends : Un Rucher à 4 emplacements au prix de 30 Euros et un rucher à 6 emplacements au prix de 50 Euros. Pour toute information s'adresser à M. Gérard DREYER au 0389370861.



Nota : Pour le prochain Echo du rucher du mois de juillet 2012, adressez vos textes et photos à Roger JUNG, 81 route de Thann 68700 à ASPACH le HAUT, avant le 23 juin 2012.

A nos lecteurs:

Le syndicat n'engage en aucun cas sa responsabilité en ce qui concerne les propositions, offres ou demandes présentées dans les petites annonces.

Vends :

Achète :

Cède :

